



# Dossier de demande de subvention 2024 associations locales sportives

Dossier à retourner avant le **15 décembre 2023** par mail : [associations@stdenislesbourg.fr](mailto:associations@stdenislesbourg.fr) ou par courrier en mairie. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas instruits.

**Préambule** : Les subventions seront attribuées en deux fois :

- Une subvention de fonctionnement, versée en mai 2024, selon les critères suivants : nombre de licenciés, nombre de licenciés participant à des compétitions et nombre de personnes diplômées au niveau de l'encadrement technique.
- Une subvention de projet (voir fiche projet) versée en août 2024 (après la réalisation du projet).

## 1. Éléments administratifs

### - Identification de l'association

Nom :

N° SIRET :

Objet :

Activités principales :

Adresse postale du siège social :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Les coordonnées ci-dessus (adresses postale et mail et téléphone) sont-elles diffusables auprès du public ?  OUI  NON Si non, quelles coordonnées sont communicables :

### - Identification du représentant de l'association

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

### - Composition du bureau de l'association

Président :

Secrétaire :

Trésorier :

Autres membres :

Vice-Président :

Secrétaire adjoint :

Trésorier adjoint :



